

# Commune d'AMENUCOURT

VAL D'OISE  
CANTON DE VAUREAL

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2020

Le conseil Municipal légalement convoqué le 3 septembre 2020, s'est réuni à la mairie en la séance publique, le 10 septembre 2020 sous la présidence de Mme Frédérique CAMBOURIEUX, le maire d'Amenucourt.

Etaient présent : Mme CAMBOURIEUX Frédérique, M. ZAPPELINI Alain, M. DELAPORTE Thierry, Mme FAVREAU Véronique, Mme FOUBERT Dominique, M. HERBET Thierry, Mme LEBARQUE Nadine, M. LEBARQUE Sébastien, Mme POURRE Christine, M. CASTRO Jérémie

Absent excusé : Mme CAMBOURIEUX Charlotte donne pouvoir à Mme CAMBOURIEUX Frédérique  
Secrétaire de séance : Mme LEBARQUE Nadine

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

### **Désignation des membres aux commissions de l'intercommunalité**

Commission sénior Marpa : Mme LEBARQUE Nadine

Commission sécurité-sécurité : M. HERBET Thierry

Commission voirie : M. ZAPPELINI Alain

Commission culture patrimoine : Mme FOUBERT Dominique

Commission tourisme : Mme FAVREAU Véronique

Commission environnement : Mme POURRE Christine

Commission monde agricole : M. CASTRO Jérémie

Commission GEMAPI : M. DELAPORTE Thierry

Commission sport : M. LEBARQUE Sébastien

Commission jeunesse : Mme CAMBOURIEUX Charlotte

### **Désignation d'un délégué à la CLECT**

Vu la demande présenté par la communauté de Communes.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

Décide de procéder à l'élection d'un délégué qui représentera la commune à la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées).

Mme CAMBOURIEUX Frédérique est élue comme déléguée à la commission locale d'évaluation des charges transférées.

### **Demande de la dotation de Soutien d'Investissement Local**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de remplacer les têtes de lanternes pour les mettre en LED afin de répondre aux normes de l'environnement. Plusieurs devis ont été demandés.

Madame le Maire propose de demander la dotation de Soutien d'Investissement Local afin de financer les travaux pour un montant de 30 304.56 € TTC, soit 25 253.80€ HT suivant le devis de la Sté GED.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité de remplacer les têtes de lanternes pour un montant de 30 304.56 € TTC, soit 25 253.80€ HT.

Décide : d'accepter le devis suivant :

Sté GED : 25 253.80€ HT – 30 304.56 € TTC,

- de demander une subvention au titre de la DSIL, avec le plan de financement suivant :

Total	25 253.80 € HT - 30 304.56 €TTC
DSIL 80 %	20 203.40 €
Fonds Propres	10 101.52€

S'engage à compléter le financement sur ses fonds propres si la subvention est inférieure à ce montant,  
S'engage à prendre en charge le cas échéant, la différence entre le taux maximum de subvention sollicité au titre de la DSIL et le taux réellement attribué,  
S'engage à ne pas commencer les travaux avant notification de la subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité accepte cette proposition.

### **Point sur les travaux**

- Arrêt de bus au niveau de Roconval : les travaux sont terminés.
- Parking de Roconval : suite au désistement du maçon la société DVS doit en recherche un autre. Les travaux prennent du retard. Les barrières seront un peu repoussées pour permettre un peu plus de stationnement.
- Contrat rural, partie cimetièrre : coût total 99 999€ TTC le marché va être scindé en deux tranches afin d'éviter la lourdeur des appels d'offre. Une demande de réactualisation des devis par l'entreprise Falague et voir d'autre entreprises.
- Travaux voirie : des devis ont été fait pour l'ensemble de la réfection des voiries de la commune une demande de subvention ARC voirie au conseil général va être faite pour la totalité. Selon la prise en charge de notre dossier de subvention, cela déterminera les travaux a réalisés.
- Changement de chaudière pour la mairie : la demande de subvention a été faite. On est dans l'attente de son accord. Un problème a été soulevé, le conseil général nous demande de refaire la chaussée après le raccordement de GRDF sauf que celui-ci ne le prendra pas à sa charge. Le coût étant élevé, la commune ne peut se permettre cette dépense. Une réflexion sur un autre mode de chauffage doit être étudiée. EVM doit passer pour refixer le conduit d'évacuation.
- Recensement de la commune par l'INSEE: il sera fait entre le 21/01/2021 et 20/02/2021. On doit trouver un agent recenseur, qui ne peut être un élu.
- Point sur les syndicats :
  - SIERC : la réunion pour élire le bureau a été faite, Monsieur DORE est reconduit dans ses fonctions. Madame le Maire indique qu'elle relancera le syndicat pour le programme d'enfouissement des lignes entre les hameaux.
  - SIGEL : la rentrée scolaire s'est bien passée.
  - Syndicat du Marais de Frocourt : suite aux nouvelles dispositions sur la GEMAPI la préfecture a retoqué les dernières élections du bureau car il fallait nommer deux délégués de la CCVVS. Les élections vont être refaites.

### **POINTS DIVERS :**

Nuisances sonores : Moulin de Fourges et Moulin des Près les nuisances sont de plus en plus importantes. Des dégradations sont de plus en plus nombreuses, malgré des signalements en gendarmerie. A ce jour, aucune réponse n'est apportée à ce sujet.

La soirée karaoké du 16 octobre est annulée pour les raisons sanitaires, elle est reportée à une date ultérieure.

Trottoir de Roconval : les trottoirs étant gravillonnés, l'herbe pousse. Le traitement étant interdit le désherbage est difficile à réaliser. Une demande auprès de notre prestataire de service sera faite pour trouver des solutions durables aux désherbages.

Ruelle de l'Abreuvoir les orties restent dans les grilles du caniveau lors du passage de la débroussailleuse, problème à résoudre avec l'entreprise.

Entretien des chemins : Monsieur Castro vient aux nouvelles concernant la commission des chemins. Il souhaite être actif. Il est décidé de faire une visite des chemins le samedi 26 septembre à 16 heures afin de permettre à tous de connaître le terrain et d'envisager les travaux. Les propriétaires des parcelles le long des chemins dont les arbres empiètent ou menacent de tomber ont commencé à être contactés.

La séance est levée à 21h 46

Le Maire

Frédérique CAMBOURIEUX